

# MODES D'EMPLOI

JOURNAL D'INFORMATION DE INSERTION & DÉVELOPPEMENT NUMÉRO 1 - JUILLET 2006



## LES JEUNES ET L'EMPLOI

Je tiens à saluer les initiatives prises en matière d'emploi et tout particulièrement à remercier la Mission Locale de Melun (Insertion & Développement) pour le travail accompli au quotidien auprès des jeunes. C'est pour moi l'occasion de rappeler nos objectifs dans ce domaine pour les 15-25 ans.

La récente abrogation du contrat première embauche (CPE) a modifié la Loi sur l'Égalité des Chances en nous amenant à mettre en place le Parcours d'Accès à la Vie Active (PAVA). Ce parcours répond aux difficultés rencontrées au quotidien par les jeunes. Il va mettre progressivement en avant le rôle essentiel joué par le réseau des Missions Locales pour accompagner encore plus efficacement les jeunes vers l'emploi. Je veux rendre hommage aujourd'hui à ces Missions Locales qui démontrent tous les jours leur engagement, leur réactivité et leur professionnalisme. Elles ont en effet accepté de mettre en œuvre leurs compétences dans le cadre de la Loi de programmation pour la cohésion sociale et dans les différents plans jeunes et banlieues.

Aujourd'hui, les objectifs du gouvernement sont clairs : être efficace et donner une chance aux jeunes demandeurs d'emploi de réussir leur insertion professionnelle. Pour cela, nous devons encourager l'action des Missions Locales et les inciter à prendre toute leur place dans les dispositifs mis au service du public et de l'emploi, notamment dans le cadre des Maisons de l'Emploi. C'est la démarche choisie par Insertion & Développement. Je tiens à témoigner mon soutien à toute son équipe et lui souhaiter la pleine réussite de ses projets.

**GÉRARD LARCHER**  
MINISTRE DÉLÉGUÉ À L'EMPLOI,  
AU TRAVAIL ET À L'INSERTION  
PROFESSIONNELLE DES JEUNES



## \*PASSERELLE ET CHANTIER UNE EXPÉRIENCE RÉUSSIE

Insertion & Développement a décidé d'aller à la rencontre des entreprises, sur le terrain de la formation, pour construire avec elles des programmes sur mesure. Depuis l'année dernière, ces initiatives se multiplient et rencontrent un vif succès, à la fois parmi les participants mais également auprès des chefs d'entreprise. C'est souvent l'occasion, pour les uns comme pour les autres, de prendre le temps d'apprendre et de se découvrir. C'est aussi un moment favorable pour mieux connaître les spécificités d'un métier et les contraintes de la vie en entreprise.

Qu'est-ce qu'une "Passerelle-entreprise" ?

Ce module de formation pratique cherche à adapter des jeunes à un emploi afin qu'ils intègrent l'entreprise directement après le stage. Cela permet de construire une formation sur une durée variable (plusieurs

mois) en situation réelle, avec des responsables d'entreprises et des jeunes (voir page 3). Ces formations cherchent à être pratique avant tout. Elles ont l'avantage également d'offrir une rémunération conventionnée pour le candidat tout au long de la période.

Avec la "Passerelle-entreprise", la moyenne des contrats proposés par l'entreprise à l'issue de la période de formation est souvent supérieure à 70%. De la même manière, mais avec des objectifs différents, les "Chantiers-école", mis en place avec certains organismes publics comme Le Logement Français, sont des modules de formation qui ont pour but d'aider des personnes en recherche d'emploi depuis longtemps. Ces modules leur assurent de bonnes conditions pour les aider à acquérir ou retrouver les automatismes, à appréhender les contraintes de la vie professionnelle :

se lever tôt, découvrir ou ré-apprendre le monde professionnel, être responsable devant une équipe, participer à des travaux de rénovation sur un quartier, etc...

Depuis le début de l'année, ce sont près de 185 candidats qui ont ainsi bénéficié d'un contrat durable avec une entreprise. Près de 200 personnes ont suivi un "Chantier-école".

Devant le succès et l'intérêt de ce type de formation, mis en place avec le soutien des entreprises, et des partenaires publics, Insertion & Développement a décidé de multiplier ces initiatives et d'inviter les entreprises à construire de nouveaux projets avec elle.

Il faut noter que la Région Ile-de-France est le financeur principal de ces actions de formation. L'autre intervenant est l'entreprise partenaire du projet.

### LA MISSION LOCALE Un chemin vers l'Emploi



PAGE 2

### 11<sup>e</sup> FORUM DE L'EMPLOI Plus de 3000 visiteurs en 3 jours



PAGE 3

### UNE MAISON DE L'EMPLOI À MELUN ?



PAGE 4

## Rodolphe Cerceau Directeur de Insertion & Développement

### CONSTRUIRE LES MEILLEURS PARCOURS D'INSERTION

Insertion & Développement a su acquérir une expérience et des compétences en matière d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, reconnues par tous ceux qui agissent pour l'emploi. Les nombreux dispositifs que nous avons mis en place sont performants : les résultats en témoignent. Le "Chantier-école" et la "Passerelle-entreprise" sont ainsi de véritables réussites, qui se traduisent concrètement par l'accès ou le retour à l'emploi des participants. Ces initiatives nous permettent en effet d'être à la fois sur le terrain de la formation et directement sur celui de l'emploi, avec un réseau d'entreprises partenaires. Mais nous ne voulons pas nous arrêter là. Nous souhaitons développer nos savoir-faire, avec l'aide de tous ceux qui souhaitent créer des synergies, afin d'accueillir et d'amener toujours plus de jeunes à l'emploi. Nous voulons démontrer que nos outils fonctionnent, qu'ils peuvent être partagés, et surtout que nous pouvons en créer de nouveaux, en fonction des besoins. La Maison de l'Emploi, qui se met en place progressivement, va se révéler un véritable atout dans ce processus. Elle rassemblera tous les services liés à l'emploi, nous permettra d'être ce lieu de performance pour l'emploi des jeunes, d'apporter toutes les informations nécessaires aux attentes des demandeurs et de construire les meilleurs parcours pour une insertion réussie.

<http://www.id-77.com>

Un espace d'information et d'orientation complet, organisé autour de cinq services : Formation, Emploi, Logement, Santé, Citoyenneté, qui vous accompagne dans vos formalités administratives.

La rubrique Cré'Actions met en valeur des initiatives originales et des projets menés par des jeunes. Venez exposer les vôtres ! Retrouvez les témoignages de celles et ceux qui ont sollicité la Mission Locale, et trouvé une formation ou un emploi. Et bientôt en ligne, les offres de formation, d'emploi, les jobs d'été...

Contact : Matthieu VRIGNAUD - 01 60 56 48 40



### Une nouvelle équipe "entreprise"

Consciente de l'importance des relations avec les entreprises du bassin d'emploi, Insertion & Développement a souhaité mettre en place une équipe de Conseillers dédiés à une relation partenariale de plus en plus étroite avec elles.

Les chefs d'entreprises et les responsables des ressources humaines pourront désormais compter sur l'accompagnement de cette équipe pour la définition des postes et des contrats qu'ils sont en mesure de proposer et d'un suivi personnalisé de toutes les offres.

Sur son site Internet, un espace réservé à la consultation des offres sera prochainement disponible.

Contact : Karim IDIR - 01 60 56 48 40



## \* MISSION LOCALE UN CHEMIN VERS L'EMPLOI

De l'accueil du jeune à l'insertion dans l'entreprise, la Mission Locale ouvre un chemin vers l'emploi. Elle élabore avec chacun un projet professionnel, construit un parcours qualifiant, détermine la formation la plus adaptée, accompagne la recherche d'emploi et assure la relation avec l'entreprise... Chaque jour, les équipes de la Mission Locale reçoivent plus d'une centaine de visiteurs.

### ACCUEILLIR

Chaque jour, la Mission Locale reçoit des candidats aux profils très différents. L'accueil est essentiel. En effet, il permet d'instaurer immédiatement une relation de confiance et d'effectuer une première orientation.

### CONSEILLER

Les Conseillers de la Mission Locale instaurent une véritable relation de confiance avec les jeunes. C'est par l'échange qu'ils cernent leur motivation et leur projet professionnel et qu'ils les aident à atteindre leurs objectifs. Le dialogue est une composante essentielle de cette relation : il doit être permanent pour que la recherche d'emploi soit efficace.

*" Je suis Conseillère depuis près d'un an. Je reçois les jeunes pour les accompagner et les orienter dans leur parcours professionnel et social. Il faut les recevoir régulièrement et dans la durée pour leur permettre de trouver un emploi durable ".*  
Coralie Kalboussi, Conseillère.

*" L'entrée dans la vie active est une période délicate. De 16 à 25 ans, on a souvent besoin d'être aidé, accompagné, de se sentir soutenu ".*  
Djamel Ladjel, Conseiller.

### INFORMER/ ORIENTER

Parce que bien orienter c'est avant tout bien informer, la Mission Locale fait de l'information une de ses priorités, tant autour des structures de formation et des diplômes que des difficultés quotidiennes que représentent souvent pour les jeunes le logement, la santé, l'apprentissage de la citoyenneté...

*" La santé est un sujet mal connu. Beaucoup ne prennent pas au sérieux leur état de santé. Ils ont besoin des références de médecins, de maîtriser les formalités à accomplir, surtout dans le domaine de la protection sociale ".*  
Djamel Ladjel, Conseiller.

*" La citoyenneté est une lutte de tous les instants contre les discriminations : couleur de peau, âge, sexe, orientations sexuelles. Cet apprentissage est primordial ".*  
Matthieu Vrignaud, Chargé de Communication.

*" Nous sommes également un espace d'information. Par exemple, il nous appartient d'expliquer aux jeunes à quelles aides ils peuvent prétendre ".*  
Coralie Kalboussi, Conseillère.

### ACCOMPAGNER

Le conseiller référent accompagne régulièrement et sur le long terme la recherche du demandeur d'emploi : cette relation de suivi est importante, elle permet une meilleure adéquation entre les besoins de l'entreprise et les compétences du demandeur.

*" Accompagner les jeunes dans leur recherche d'emploi est notre mission quotidienne ".*  
Djamel Ladjel, Conseiller.

*" Je tiens à remercier la Mission Locale pour son soutien permanent ".*  
Marianna Chatard.

*" Je suis parti au Sénégal en 2001, dans le cadre d'un voyage organisé par la Mission Locale, qui m'a soutenu dans les démarches nécessaires à mon départ (vaccins, papiers, autorisation de mon employeur...) ".*  
Romuald Lupo.

### RÉUSSIR

La Mission Locale met en œuvre plusieurs dispositifs pour aider les jeunes à trouver un emploi ou un stage. Les nombreux partenariats avec les entreprises et le parrainage (des personnes en activité ou à la retraite vous aident dans votre recherche d'emploi, en partageant avec vous leur expérience du milieu professionnel) facilitent le succès de cette recherche.

*" Avec les entreprises, nous développons une véritable relation de partenariat, durable. Les entreprises nous confient des offres d'emploi que nous mettons à la disposition des jeunes, selon leur profil ".*  
Djamel Ladjel, Conseiller.

*" Si je me sens aujourd'hui épanouie, ambitieuse, je le dois sans doute à la Mission Locale. La Mission Locale, c'est radical ! "*  
Déborah Alfonso.

*" Avec de la motivation personnelle et le soutien de la Mission Locale, on est sûr d'y arriver ! "*  
Malika El-Asri.

*" J'ai trouvé un poste en CDI en tant qu'auxiliaire de vie dans l'Association Soins et Services à Domicile dans la Région Melunaise (ASSADRM) ".*  
Marianna Chatard.



# \*11<sup>e</sup> FORUM DE L'EMPLOI ET DE LA COHÉSION SOCIALE

## PLUS DE 3000 VISITEURS EN TROIS JOURS

Le Forum de l'Emploi et de la Cohésion Sociale, destiné aux jeunes demandeurs d'emploi, est organisé chaque année par Insertion & Développement. Devenu le rendez-vous annuel de l'emploi des jeunes dans la ville du Mée-sur-Seine, qui l'accueille régulièrement depuis sa création, le forum aura permis cette année de faire peau neuve avec la participation de nouvelles entreprises et le développement des deux autres axes de la loi de programmation pour la Cohésion Sociale, à savoir le logement (et la santé) ainsi que l'égalité des chances au travers de la lutte contre les discriminations. Enfin, cette année, les entreprises ont été nombreuses à recruter directement les jeunes sur les stands.

Grâce au soutien de ses partenaires publics et privés, le Forum est devenu un espace de rencontres et d'information essentiel pour les jeunes de la Région.

Quelles sont les entreprises qui recrutent, les formations innovantes ou attractives, comment et où se former, quel parcours suivre, quels sont les circuits et les organismes d'information ?

Autant de questions que les jeunes, préoccupés par leur avenir, se posent chaque jour.

Organisé autour de plusieurs pôles : "Emploi",

"Logement/Santé", et "Égalité des chances", le Forum a réuni près de 60 exposants, représentants d'entreprises ou de groupements d'entreprises, d'organismes de formation, mais aussi de structures d'information et d'accueil de la Région.

Une 11<sup>ème</sup> édition réussie ! C'est l'occasion de rendre hommage à tous les partenaires publics et privés mais aussi à la confiance de Franck Vernin, Maire de la ville du Mée-sur-Seine, qui a permis l'organisation de cette manifestation.

## "PASSERELLE-ENTREPRISE"

**Avec l'entreprise Guinot, le succès de la "Passerelle-entreprise" ouvre des perspectives pour l'avenir.**

La "Passerelle-entreprise" concerne un public qui connaît le monde du travail, mais qui n'a pas encore le savoir-faire ou les compétences liés aux besoins de l'entreprise.

D'une durée de 3 ou 4 mois, la formation dispensée a donc pour objectif d'apporter les connaissances sur un métier. La formation est rémunérée, le demandeur touche en moyenne 200 euros par mois.

C'est seulement après une longue période de préparation en amont avec l'entreprise que cette initiative peut voir le jour.

Elle nécessite de définir précisément les postes de travail, les profils des candidats et d'appréhender les compétences pour la mise en place du cadre de la formation.

La Passerelle peut devenir alors un outil performant au service des entreprises.

Elle leur permet en effet de trouver rapidement un personnel adéquat et motivé. Sur cette action avec l'entreprise Guinot, ce sont 8 des 10 stagiaires qui ont fini la formation qui ont été recrutés en CDI.

Contact : Karim IDIR - 01 60 56 48 40

## "CHANTIER-ÉCOLE"

**Le premier Chantier-École a eu lieu en 2005 avec le Logement Français, commanditaire des travaux...**

Le "Chantier-école" est une autre initiative de formation, qui favorise l'apprentissage d'un métier et qui, d'autre part, participe à la socialisation des participants. Le Chantier-école favorise la découverte d'un monde qui est souvent inconnu : celui de l'entreprise, avec ses horaires et ses contraintes.

Le Chantier-école est donc plus orienté vers le demandeur d'emploi que vers l'entreprise. Commanditaire, entreprise partenaire, CFA et Insertion & Développement interviennent ensemble pour mener à bien le projet. Comme pour la Passerelle, la formation dure plusieurs mois et est rémunérée.

Le Chantier-école permet, et c'est là son objectif premier, la réalisation d'une action concrète.

L'implication et la motivation des candidats pour les travaux entrepris sont réelles, car il s'agit souvent de rénover des équipements publics ou des lieux de vie dans des quartiers qu'ils connaissent bien. Enfin, un Chantier-école est l'occasion pour l'entreprise de mener une action citoyenne, en apportant un savoir-faire à des publics en difficulté.

Au Chantier-école BTP mené à Dammarie-lès-Lys, il faut préciser que 7 des 10 stagiaires ont obtenu une solution emploi à l'issue de la formation.

Cette réussite conduit les partenaires à renouveler cette opération à la rentrée 2006.

Contact : Karim IDIR - 01 60 56 48 40



### MERCI À NOS PARTENAIRES

- La ville du Mée-sur-Seine pour son soutien et sa fidélité depuis 1996
- Les exposants
- La Mission Ville
- La Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
- La Région Ile-de-France
- La Communauté d'Agglomération Melun Val-de-Seine
- ...ainsi que nos différents sponsors.



## UNE MAISON DE L'EMPLOI POUR RASSEMBLER ET ÊTRE PLUS EFFICACE



### Josette Antignac

- PRÉSIDENTE DE INSERTION & DÉVELOPPEMENT
- MAIRE ADJOINT AU MÉE-SUR-SEINE
- PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE DES MISSIONS LOCALES D'ÎLE-DE-FRANCE

### DYNAMISER L'EMPLOI

En 2005, l'agglomération a lancé une étude de faisabilité pour la création d'une Maison de l'Emploi.

Cette étude s'inscrivait dans une réflexion plus large menée dans le cadre de la loi de cohésion sociale. Il est apparu que la Maison de l'Emploi devait dépasser le cadre de notre agglomération pour mieux correspondre à la réalité plus large du bassin d'emploi. La Maison de l'Emploi aura pour vocation de rassembler sur un même site l'ensemble des services et des partenaires qui agissent pour l'emploi sur un territoire défini (collectivités locales, ANPE, Assedic, Mission Locale, Associations...).

Rassemblés, fédérés, ces services à la population seront plus efficaces. Il faut absolument éviter la dispersion des efforts dans un domaine aussi essentiel que celui de l'emploi.

La création d'une Maison de l'Emploi relève à la fois d'une volonté politique et de celle des acteurs locaux de mener une action concertée en direction des publics demandeurs d'emploi, des entreprises créatrices d'emplois et des salariés en recherche de prestations spécifiques dans ce domaine.

Cette volonté d'efficacité pour l'emploi existe dans notre agglomération de Melun Val-de-Seine où une Maison de l'Emploi est désormais prévue.

Notre Mission Locale a toute sa place dans ce projet. Elle est prête à y apporter sa contribution.

### Insertion & Développement en ménage

Rassemblant les différents services établis à Melun sur le site de Franklin, Insertion & Développement s'installe à La Rochette, rue Claude Bernard.

La fusion des deux anciens sites favorisera désormais la cohésion de ses équipes et une plus grande efficacité pour le suivi des jeunes candidats à l'emploi.

Contact : 01 60 56 48 40

# \*UNE MAISON POUR L'EMPLOI ?

DÉBUT 2008, 300 MAISONS DE L'EMPLOI LABELLISÉES PAR LE MINISTÈRE DE L'EMPLOI SERONT CRÉÉES ET APPORTERONT LE SAVOIR-FAIRE DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI AU COEUR MÊME DES TERRITOIRES. PILOTÉES PAR LES INSTANCES LOCALES, LES MAISONS DE L'EMPLOI FÉDÈRERONT ET POURRONT MUTUALISER L'ENSEMBLE DES MOYENS DE LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE À L'ÉCHELLE DE LEUR BASSIN DE L'EMPLOI.

## REGARD D'UN ÉLU LOCAL

Monsieur Franck Vernin, vous êtes Maire du Mée-sur-Seine, chargé des questions d'emploi à la communauté d'agglomération Melun Val-de-Seine. Pouvez-vous nous donner quelques précisions sur vos réflexions dans le cadre de la constitution de la future Maison de l'Emploi ?

### QUELS SONT LES CHAMPS D'ACTION DE LA MAISON DE L'EMPLOI ?

La Maison de l'Emploi s'articulera autour de trois axes :

- Un axe "observatoire", qui centralisera les informations que possèdent les différentes structures partenaires.
- Un axe "retour à l'emploi", pour permettre aux publics en difficulté de mener leurs recherches et de retrouver un emploi dans les meilleures conditions.
- Un axe "reprise et création d'entreprise", parce qu'il n'y a pas d'emploi sans entreprise. Il faut accompagner les successions afin qu'elles se déroulent sereinement. Dynamiser la création d'entreprises est également l'une de nos priorités, parce qu'une entreprise nouvellement créée embauche et parce que les entreprises paient la taxe professionnelle, essentielle au fonctionnement de la collectivité. L'installation d'une entreprise favorise enfin celle de nouveaux arrivants.

### QU'EST-CE QUI CHANGE POUR UN DEMANDEUR D'EMPLOI AUJOURD'HUI ?

Rien ne change dans l'immédiat : la Maison de l'Emploi ne sera pas opérationnelle avant la fin de l'année. En 2007, le public sera accueilli de la même manière qu'aujourd'hui et le discours de l'ensemble des organismes restera identique. La seule différence est que ces derniers seront coordonnés au sein d'une même structure. A l'heure actuelle, seuls les demandeurs de l'agglomération Melun Val-de-Seine sont concernés par la Maison de l'Emploi, mais nous avons invité six communautés de communes à nous rejoindre.

### ON PEUT IMAGINER UN SYSTÈME DE GUICHET ET DE DOSSIER UNIQUES ?

L'idée est effectivement d'ouvrir à moyen terme un lieu d'accueil pour tous les demandeurs qui propose dès le départ la meilleure orientation possible, et d'obtenir ainsi une plus grande efficacité dans les recherches. La volonté n'est pas tant de créer un accueil physique des demandeurs d'emploi que de mettre en place un lieu de réflexion et de formation des personnes travaillant dans le domaine de l'emploi.

C'est une demande forte de l'Etat, qui ne veut pas créer autant de Maisons de l'Emploi qu'il y a d'agglomérations sur le territoire national. Nous avons de toute façon intérêt à avoir une cohérence qui dépasse les frontières de l'agglomération. Il faut donc mutualiser les énergies, les financements et les structures.

### QUI SONT LES PARTENAIRES DE CETTE INITIATIVE ?

Il y a tout d'abord un pôle de créateurs, de fédérateurs : l'Etat, l'agglomération de Melun Val-de-Seine, les ASSEDIC, l'ANPE.

### LES CHOSES SERONT-ELLES PLUS CONCRÈTES EN 2008, 2009, 2010, POUR CE QUI TOUCHE À L'ACCUEIL PHYSIQUE ?

Nous en sommes encore au stade de la réflexion. L'orientation actuelle est de ne pas accueillir le public. On peut imaginer qu'il y aura un accueil physique, mais pas dans l'immédiat. Nous vivons une révolution dans le monde des structures qui accueillent les demandeurs d'emploi. Chacun travaillait de son côté. Désormais, la volonté est de fédérer les partenaires. Il faut changer les mentalités, aussi bien des organismes que des demandeurs d'emploi.

### EN TANT QU'ÉLU, QUELLE FORME SOUHAITERIEZ-VOUS DONNER À CETTE STRUCTURE ? COMMENT FAIRE DE CETTE MAISON DE L'EMPLOI UNE RÉALITÉ TANGIBLE POUR LES GENS ?

Au-delà de mon mandat d'élu, je suis aussi chef d'une entreprise. La finalité, c'est l'efficacité. Ce qui fait défaut, c'est la clarté : la superposition des structures pose un réel problème. Nous souhaitons qu'il y ait dans cette nouvelle structure une visibilité des partenaires mais aussi du demandeur d'emploi et de l'entreprise. L'idée serait de faire de cette Maison de l'Emploi un lieu où il y ait l'ensemble des informations, un lieu qui apportera réponses et solutions à chaque profil, quels que soient l'âge et la situation du demandeur. Une structure unique facilitera les démarches de chacun. Les gens connaissent des difficultés dans leur parcours professionnel : des chefs d'entreprise nous disent qu'ils ont du mal à recruter. Ceux qui veulent créer leur entreprise vivent également un véritable parcours du combattant.

### UN CHIFFRE OU UN MOT SUR VOS OBJECTIFS EN MATIÈRE D'EMPLOI ?

Il est difficile de donner un chiffre. C'est tellement frustrant de voir des gens dans la difficulté ! On laisse toujours quelqu'un sur le bord du trottoir. Nous ne pouvons pas dire : « on vise l'objectif de 50% des personnes » et abandonner les autres. L'idée est de pouvoir aider et accompagner tout le monde.

### QUELS SONT LES PROJETS DE L'AGGLOMÉRATION MELUN VAL-DE-SEINE ?

Nous avons des projets ambitieux, notamment "Cap 2013", qui vise à dynamiser l'emploi. Nous voulons mettre en place des structures qui fonctionnent de manière pratiquement autonome. Nous avons la chance d'avoir sur notre territoire des PME, des PMI et une grosse entreprise dans le secteur de l'aéronautique. Il faut exploiter ces possibilités. Pourquoi ne pas chercher à mettre en place un pôle d'emplois qui tournerait autour de l'aéronautique ? Nous pourrions ainsi devenir "le petit Toulouse" de la région parisienne !

